

Sur le site du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, page « Ma classe à la maison : mise en œuvre de la continuité pédagogique »
<https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

« La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées à partir du lundi 16 mars 2020. Une **continuité pédagogique** est mise en place pour **maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs**. (...) »

La continuité pédagogique vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermeture d'écoles, collèges et lycées, à **maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves**, à **entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves** tout en permettant **l'acquisition de nouveaux savoirs**. »

Ce cadre général demande à être précisé pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. La plus grande difficulté pour nos élèves est la distance qui peut exister entre eux et les apprentissages. Avec eux, dans la salle de classe, cette distance, nous la réduisons en créant de l'accessibilité grâce à des temps d'entraînement. Nous mettons en place des rituels pour faciliter le repérage de nos élèves face aux tâches scolaires. Maintenir un lien pédagogique entre le professeur et les élèves à besoins éducatifs particuliers, c'est donc conserver cet accompagnement vers la tâche scolaire, montrer à l'élève que l'enseignant est avec lui, même si, physiquement, nous sommes empêchés d'être côte à côte.

Comment maintenir un lien ?

La régularité

L'essentiel tient dans l'évolution progressive de l'espace de travail. Il est beaucoup plus intéressant de mettre en ligne chaque jour une petite quantité de travail (comme on distribuerait du travail en classe) que de poster le lundi le travail pour la semaine entière. Pour un élève qui a du mal à se représenter mentalement une relation à distance, ce sont des éléments tangibles qui lui permettront de l'approcher (*Je constate que depuis hier, le professeur a déposé de nouveaux documents, il attend de moi aujourd'hui un nouveau travail.*) Selon votre organisation, vous pourrez déposer vos documents soit à 8h20, soit vers 18h00 (les horaires de travail d'un élève à la maison peuvent être un peu décalés par rapport à la classe) de façon à ce qu'il s'écoule une journée de travail entière entre chaque dépôt.

Le lien humain

Il serait intéressant, selon votre dextérité numérique, de déposer quotidiennement une très courte vidéo ou une image fixe avec un mémo vocal ou encore un document avec un petit peu de texte et beaucoup de visuel dans lequel vous saluez les élèves, pérennisez un rituel que vous effectuez en classe (date, météo...), mais sous une forme adaptée à la modalité à distance, et annoncez le contenu du travail proposé pour la journée en faisant des liens explicites avec des notions et/ou des tâches déjà découvertes en classe pour créer de la familiarité.

La question des adaptations

Comment concevoir des adaptations à distance ?

En fonction des obstacles didactiques ou cognitifs que présentent les contenus mis à disposition à distance, il faudra se poser la question des adaptations. Les élèves ne disposent pas nécessairement à la

maison des outils de la salle de classe (affichages, sous-mains, porte-vue outils...), il faudra donc ponctuellement fournir des extraits d'outil en lien direct avec la difficulté repérée, et localisés à côté de celle-ci. Le renvoi à une note n'est souvent pas assez accessible pour nos élèves, on préférera un encadré avec une flèche.

Comment ne pas sur-adapter ?

Pour certains élèves, nous concevons en classe des adaptations à géométrie variable : ils utiliseront les outils en fonction de leurs besoins. Ici, à distance, si l'on veut maintenir ce principe, les outils devront être regroupés dans des documents annexes que les élèves iront, ou non, ouvrir. On pourra les nommer : « Outils niveau 1 », « Outils niveau 2 » etc.